



Public :
 Tout public
 Pré requis :
 Savoir lire, écrire, compter.

Nombre de participants :
 Groupe de 8 à 12 personnes
 Organisation pédagogique :
 Face à face pédagogique
 Individualisation de la formation
 Méthodes pédagogiques :
 En groupe
 Alternance de mises en situation et d'apports théoriques
 Moyens pédagogiques :
 Atelier spécialisé
 Matériel professionnel individuel et collectif
 Salle de cours équipée avec vidéo projection
 Modalités de suivi,
 d'accompagnement et
 d'appréciation de la progression :
 Réunions pédagogiques
 Grille de progression pédagogique
 Modalités d'évaluation des acquis
 et/ ou de la certification :
 Evaluations en cours de formation
 Dossier professionnel
 Mise en situation et entretien devant jury
 Validation : Titre professionnel de
 niveau 3 (V) - Validation possible CCP
 par CCP
 Profil des intervenants :
 Formateurs professionnels
 Durée :
 875 heures en centre et 140 heures
 en entreprise
 (La durée sera déterminée après
 évaluation des acquis du candidat)
 Dates : 04/11/2019 au 10/07/2020
 Lieu : Lycée L'Acheuléen
 21 bis, rue du 31 août 1944 – 80090
 AMIENS

Agenceur

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Réaliser l'ensemble des opérations liées à la fabrication et à la pose d'ouvrages d'agencement, à usage privé ou commercial
- Définir les étapes de fabrication et établir des documents de fabrication
- Réaliser les réglages des machines nécessaires à la conduite d'une production dans le respect des règles de sécurité
- Utiliser les différentes machines-outils pour différents matériaux : bois, dérivés et matériaux associés
- Installer et équiper des mobiliers d'aménagement et d'agencement à partir des dossiers techniques.

PROGRAMME

- **CCP 1 : Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation**
 - ➔ Adapter des plans d'aménagement
 - ➔ Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées
 - ➔ Fabriquer des éléments en bois massif
 - ➔ Fabriquer des éléments en panneaux dérivés
 - ➔ Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition.
- **CCP 2 : Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation**
 - ➔ Installer des éléments d'aménagement
 - ➔ Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers
- **CCP 3 : Fabriquer et installer un agencement d'espace à usage professionnel**
 - ➔ Réaliser des plans d'exécution
 - ➔ Etablir un processus de fabrication et renseigner des documents de production
 - ➔ Fabriquer des éléments de forme sur mesure.
- **Modules transversaux**
 Habilitation électrique BS/BT
 Sauveteur Secouriste du Travail
 Prévention des risques liés à l'activité physique
 Communication orale et écrite
 Bureautique
 Accompagnement à la rédaction du Dossier Professionnel

Votre contact :

GRETA Somme

greta.somme@ac-amiens.fr

Tél. 03 22 33 23 90